

A.I.C.N

Procès-verbal AG du 20 mai 2025

Lieu : Refuge Pic Mar

Présents : 18 personnes

Excusés : 2 personnes

Le président Joël Fiaux ouvre la séance à 20h00. Il salue la présence de la Syndique Sylvie Di Dario et présente le comité.

Il corrige le point 13 de l'ordre du jour de la manière suivante : Cotisation 2025 devient Cotisation 2026.

Mme Schwander et Madame Bonnevaux se propose comme scrutateur.

1. PV de l'Assemblée Générale du 26 mai 2024

Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

3. Comptes 2024, rapport du caissier et des vérificateurs

Emmanuelle Macaluso présente les comptes. Les produits se montent à chf 71'250.77

Les charges représentent la somme de 29'460.-

Il en résulte un bénéfice de chf 41'790.77

Les taxes de séjours se montent chf 58'668.25

Le refuge rapporte chf 10'462.52 et les cotisations chf 2'120.-

Au bilan la réserve touristique est de chf 92'422.- et la réserve réalisations diverses est de chf 86'015.10

Fonds de réserve Refuge constitué à hauteur de Fr 5'000.-

Liquidité se monte à chf 114'306.33

M. Chautems lit le rapport des vérificateurs et demande à l'AG d'accepter les comptes tel que présenter et donner décharges au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité

4. Projets en cours

Un test a été effectué afin rafraîchir les bancs. Plusieurs habitants se sont annoncés pour effectuer ces travaux

Foretvasion : projet d'abri. Ce projet est au point mort au niveau des autorisations

M. Chappuis est en attente de la décision de l'ingénieur des Forêts.

Emmanuelle parle du projet de la boucle des 10km. Elle explique que selon M. Perey beaucoup d'arbres vont être abattus. L'AICN garde donc l'idée met reporte le projet à 2026 après l'abattage.

5. Nouvelle zone d'accueil VD8

Marc Waldispuehl explique le projet du restaurant, de la buvette et de l'épicerie du VD8. Il demande aux membres de l'AICN de financer une haie d'arbustes. Le projet est accepté avec une opposition.

6. Panneaux cours d'eau

Mme Di Dario avait proposé il y a 2 ans de mettre des panneaux le long des cours d'eau. Un budget de Fr. 1000.—et demandé.

M. Hurni informe que ce projet avait été refusé par l'ancien comité. Il rappelle qu'il n'y a pas que Gisèle Ferrot mais aussi Martinez

Le projet est accepté avec une opposition et une abstention.

7. Place de jeu refuge

Le projet de la place de jeu du refuge renaît car l'assurance de Forevasion couvre la zone de la place de jeux.

Madame Di Dario rappelle qu'un contrôle doit être effectué chaque année

M. Hurni rappelle que M. Graf a donné son autorisation et comme le projet ne prévoit que du matériel naturel, il n'y a pas de contrôle à faire.

Une personne a peur que cette place de jeux provoque du bruit et des déchets.

Une personne de Châble-Perron demande qu'une poubelle de verres vide soit remise à Châble-Perron. Marc Waldispuehl va regarder avec le comité de l'AICN pour remettre une poubelle à verre vide à condition que les habitants n'y vident pas leur propre consommation.

Le projet de la place de jeu est accepté. 6 abstentions.

8. Fontaine refuge

Le Président propose de poser une fontaine en cotre bas du refuge. Cette fontaine remplacerait la purge actuelle et éviter ainsi que l'eau supplémentaire parte directement dans les égouts. Il s'agirait d'une fontaine dont le style serait encore à définir. Elle fonctionnerait avec un bouton poussoir.

Le coût serait de Fr. 4000.--

Le projet est accepté avec une abstention.

9. Table et bancs Pic Marc

Le budget est de Fr. 2500.—pour la réfection des bancs et de la table en contre-bas du Pic Mar

Une personne propose des tables aux jeunesse campagnardes

Le projet est accepté avec une abstention.

10. Budget 2025

Emmanuelle Mancuso nous parle du budget 2026
Le budget est accepté à l'unanimité

11. Election au comité

On cherche un ou une secrétaire sans beaucoup de succès.

12. Election des vérificateurs

M. Zomer se présente.

13. Cotisation 2026

Elles resteront inchangées.

14. Divers et propositions individuelles

M Grandjean demande concernant le chemin qui part direction d'Yverdon. Il demande quand ils pourront être refait.

M. Leuenberger explique que c'est à la responsabilité du canton.

M. Gilliéron demande des informations sur l'ADNV.

Une discussion a alors lieu. Il est rappelé que l'AICN avait refusé le projet lors de la dernière AG. Le dossier se trouve donc dans les mains de la Municipalité.

M, Fiaux remercie le comité et remet un cadeau à Monsieur Gilles Hurni pour les nombreuses années qu'il a passé au comité.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 22h33.

Comité AICN



Marc Waldispuehl

Secrétaire PV